

# RAPPORT DU MAIRE

## Juillet 2023

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) je vous présente les faits saillants du rapport financier 2022 de la municipalité de Saint-Michel et du rapport du vérificateur externe.

### FAITS SAILLANTS 2022

	BUDGET	RÉSULTATS	ÉCART
Revenus et affectations	5 413 300 \$	5 994 581 \$	581 281 \$
Dépenses et affectations	5 413 300 \$	<u>5 931 185 \$</u>	517 885 \$
Surplus		63 396 \$	

Le total des dépenses et affectations est de 517 885 \$ supérieur au montant budgété. Ceci est principalement attribuable aux frais reliés à l'enlèvement des déchets (39 953 \$), l'entretien du réseau d'égouts et autres (81 488 \$), aux frais reliés à l'entraide incendie (101 612 \$), des travaux de voirie et de signalisation (148 112 \$), des dépenses en immobilisations (58 811 \$) ainsi que les dépenses reliées aux loisirs et à la culture (87 909 \$).

Le total des revenus et affectations est de 581 281 \$ supérieur au montant budgété. Cette variation est principalement attribuable à l'affectation de surplus accumulés (147 472 \$), l'entraide incendie (124 216 \$), les revenus de taxes supplémentaires (74 775 \$) et aux services rendus (237 591 \$) tels que les locations de salles, le festival Saint-Michel, les branchements aux égouts, les vidanges des fosses septiques et le remboursement de dépenses par le Centre de services scolaire.

### SURPLUS LIBRE ET FONDS RÉSERVÉS

Au 31 décembre 2022, la municipalité de Saint-Michel disposait d'un surplus libre et des fonds réservés totalisant 192 683 \$.

### PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

En 2022, la Municipalité a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 1 655 426 \$ comme suit :

- l'acquisition d'équipements informatiques (28 899 \$);
- la construction d'un réservoir pour le service de sécurité incendie (103 532 \$);
- travaux de voirie (462 632 \$) / subvention de 384 104 \$ du gouvernement fédéral;
- équipements – station de pompage (67 009 \$);
- réfection des joints de maçonnerie et fenestration de l'église (826 472 \$) / subvention de 430 000 \$ du gouvernement du Québec;
- l'aménagement du parc-école (107 892 \$);
- mise en valeur du territoire (58 990 \$)



Jean-Guy Hamelin, maire

## ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2022, la dette nette à long terme de la Municipalité est établie comme suit :

- À l'ensemble des contribuables : 7 244 062 \$;
- Au secteur (dette égout) : 4 648 979 \$;
- Au secteur du Golf (démantèlement de l'usine Neuchâtel) : 566 400 \$
- Au gouvernement du Québec (subventions diverses): 2 354 800 \$

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente les rémunérations pour l'année 2022

	MAIRE	CONSEILLER
Rémunération	19 767 \$	6 589 \$
Allocation de dépenses	9 883 \$	3 294 \$

Le maire a reçu une rémunération de 5 922 \$ et une allocation de dépenses de 2 966 \$ de la MRC les Jardins-de-Napierville.



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### CONCLUSION

Voici ce qui complète les faits saillants du rapport financier de l'année 2022. La santé financière de notre Municipalité est bonne et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de la conserver tout en offrant le meilleur service possible à la population. Notre administration municipale continue de canaliser beaucoup d'énergie et de ressources pour soutenir et faire progresser notre économie locale.

Je tiens à remercier nos nombreux organismes et bénévoles ainsi que mesdames Brenda Shanahan, députée fédérale et Carole Mallette, députée provinciale de leur précieuse collaboration.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le rapport financier au 31 décembre 2022 ainsi que les faits saillants sur notre site Web au <http://municipalite-saint-michel.ca/documents-dinformation/finances/>.

Par ailleurs, j'invite toute la population à assister aux séances du conseil municipal qui se veut un lieu privilégié vous permettant de participer à la vie municipale, lesquelles se déroulent le deuxième mardi de chaque mois, à l'hôtel de ville, dès 19 h 30.

Jean-Guy Hamelin, maire

Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Michel (l'«entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints [2022] donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Michel au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



**HÔTEL DE VILLE**  
1700, rue Principale  
Saint-Michel (Québec)  
450 454-4502